

Compte rendu du C.T.L du 17/10/2014

Ordre du jour :

1 – Approbation des procès verbaux des réunions des 5 et 30/06/2014.

2 – Modification des horaires d'ouverture au public de la Trésorerie de TOURS

MUNICIPALE;

3 – Ponts naturels 2015;

4 – Fusion des SIP de Tours Nord et de Tours Ouest au 01/01/2015;

5 – Fusion des SIE de Tours Nord et de Tours Ouest au 01/01/2015;

6 – Fusion des Trésoreries de RICHELIEU et L'ILE BOUCHARD au 01/01/2015;

7 – Gestion conjointe des SPF Tours 1 et Tours 2 au 01/01/2015;

8 – Rapprochement des cellules CSP de Tours au 01/01/2015;

9 – Question diverses;

En début de séance lecture d'une déclaration liminaire par la C.G.T.

1 – Approbation des PV des 5 et 30 juin 2014 : Approuvés à l'unanimité.

2 – Modification des horaires d'ouverture au public de la Trésorerie de Tours Municipale.

La C.G.T souhaite le retrait de ce projet car non acté au C.T.R.

FO-DGFIP a souligné la grande difficulté dans laquelle se trouve les agents et le poste suite à une suppression d'emploi en 2013, idem en 2014 et 2 absences de longue durée.

A priori, les agents ne souhaitent pas la fermeture à la pause méridienne. Toutefois le Directeur souhaite tout de même continuer la réflexion mais propose de différer la décision.

3 – Ponts naturels 2015.

Il est proposé les 3 ponts naturels possible en 2015.

-2 janvier 2015 ;

-15 mai 2015 ;

-13 juillet 2015 ;

FO-DGFIP a demandé que ne soit pas imposé d'utiliser pour le 1er pont l'autorisation d'absence exceptionnelle contrairement à ce qui est prévu par les textes.

Le DDFIP a accepté notre demande.

Vote : contre : Solidaires,

pour : FO, CGT, CFTC.

4 – Fusion des SIP de Tours Nord et Tours Ouest au 01/01/2015.

Le 1er groupe de travail concernant cette fusion a eu lieu le 03/07/2014 (chefs de service, chefs de division et directeurs).

Des réflexions ont été menées durant l'été avec le CHSCT. Puis à la rentrée des discussions plus précises ont eu lieu car le projet a été validé par la Direction générale.

L'objectif annoncé par la direction pour cette fusion est l'amélioration du pilotage, de l'animation de la mission d'assiette et du recouvrement de l'impôt des particuliers, ainsi que des conditions de vie au travail des agents.

A ce jour, deux projets ont été présentés à l'ensemble des agents des deux SIP concernés par fusion :

- un premier projet conservant l'organisation actuelle des deux SIP avec les quatre secteurs;
- un second projet aboutissant à 2 grands secteurs fusionnés sur le nouveau SIP de TOURS NAPOLEON !!!!

Dans l'état actuel des choses les agents des 2 SIP ne se sont pas prononcés sur l'avenir de leur environnement professionnel du fait d'une communication « embrouillée » de la part de la Direction.

5 – Fusion des SIE de Tours Nord et Tours Ouest au 01/01/2015.

L'objectif annoncé par la direction pour cette fusion est l'amélioration du pilotage, de l'animation de la mission d'assiette et du recouvrement de l'impôt des professionnels, ainsi que des conditions de vie au travail des agents.

La direction indique que l'organisation fusionnée sera plus stable que pour les SIP car il n'y a pas de cellule CSP à « extourner ».

Concernant l'implantation du pôle enregistrement ce dernier resterait (pour l'instant) rattaché au SIE TOURS NAPOLEON !!! mais serait positionné à proximité des SPF dans l'attente d'une éventuelle intégration au sein des SPF.

La nouvelle implantation se fera dans le respect des organisations matérielles actuelles, la comptabilité sera unifiée à la date de la fusion.

Cependant, un problème se pose quant aux remboursements de crédits de TVA, une réflexion approfondie sera menée sur ce sujet avant le 01/01/2015. L'installation définitive est prévue en mars ou avril 2015.

6 – Fusion des Trésoreries de RICHELIEU ET L'ILE BOUCHARD au 01/01/2015.

La fusion des Trésoreries de L'ILE BOUCHARD et de RICHELIEU, toutes deux disposant d'un faible effectif et situées dans une zone rurale peu sollicitée dans le cadre des mouvements de mutations, s'inscrit dans le cadre du schéma de réorganisation du réseau départemental.

Le choix du site de l'Ile Bouchard correspond au fait que les locaux sont plus adaptés et plus propices à une éventuelle extension.

Les agents concernés par cette fusion peuvent prétendre à l'octroi d'une prime de restructuration.

Cependant, des réflexions vont être menées par la Direction concernant les agents du site de Richelieu ne souhaitant pas rejoindre l'Ile Bouchard mais conservant la RAN de Chinon.

Sur ce point, il a été demandé l'inscription de cette question au prochain CTL avec fiche technique à l'appui.

FO-DGFIP a interrogé la direction sur les travaux prévus pour l'installation des collègues. Il nous a été répondu que ceux-ci étaient actés et l'accord donné pour leur réalisation aux entreprises; Une réflexion est actuellement en cours concernant la tenue d'une permanence d'une journée sur le site de Richelieu : QUI ET QUELS MOYENS MATERIELS ?

7 – Gestion conjointe des SPF de Tours au 01/01/2015.

L'objectif annoncé par la Direction concernant le rapprochement de deux SPF de Tours est de permettre d'optimiser l'efficacité des deux structures. Outre la qualité de service, cette gestion conjointe est aussi l'opportunité d'améliorer le pilotage, l'animation et le management des équipes en charge de la publicité foncière ainsi que les conditions de travail des agents.

Peu d'intervention concernant ce point, les SPF étant déjà réinstallés à la date du CTL!!!
Quid de l'avis du CHS-CT et du CTL??.

8 – Rapprochement des cellules CSP de Tours au 01/01/2015.

Les cellules CSP ont été mises en place au 01/11/2008 au sein de chaque SIP. A ce jour la Direction a décidé de constituer une cellule CSP autonome c'est à dire placée sous la responsabilité d'un cadre dédié à Tours dont la dénomination sera « cellule CSP de Tours ».

La Direction ayant obtenu l'accord de la DG le jeudi 16/10/2014 pour la création d'une nouvelle structure. Cette dernière devient donc un service à part entière.

De nouvelles réunions de travail seront donc organisées d'ici à la fin de l'année.

Les transferts d'emplois devront être actés en CTL.

Pour l'ensemble des restructurations FO-DGFIP a dénoncé un calendrier contraint, une communication aux agents incomplète et fermée, un manque d'information aux organisations syndicales, aucun plan ne nous a été fourni pour ce CTL.

9 – Questions diverses.

Concernant la Prime d'accueil la Direction a pris acte des dysfonctionnements relatifs à son attribution et va procéder à une régularisation rapide pour les agents concernés.

La séance est levée à 12h40.

Vos élus en FO-DGFIP en CTL : Pascale Carré et Gilles Lavergne
accompagnés par deux experts Françoise Gadois et Jérôme Servouze